



FERME
LANDRYNOISE INC.
PRODUCTEUR LAITIER

De
Passion et d'*Énergie*

Complément d'information - Odeurs

Odeurs

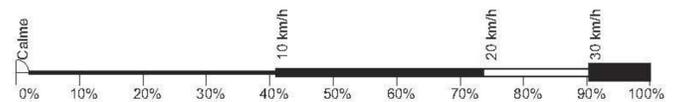
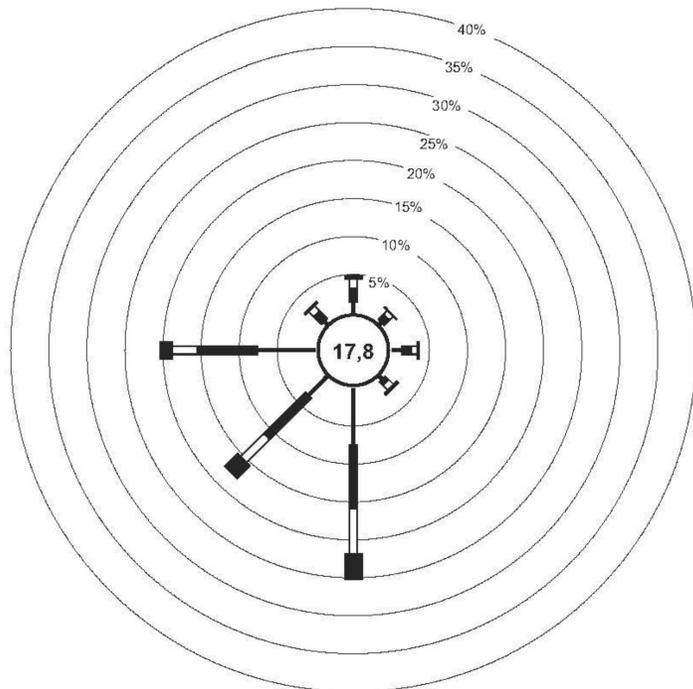
Encadrement réglementaire

- Le règlement municipal de Saint-Albert n° 2015-02 (art. 14.12) impose notamment le calcul des distances séparatrices visant à assurer la gestion des odeurs en milieu agricole
- Pour le site d'élevage principal de la Ferme, les distances prescrites sont :
 - Immeuble protégé : 610,0 m
 - Maison d'habitation : 305,0 m
 - Périmètre urbain (P.U.) : 915,0 m
- Pour les lieux d'entreposage de déjection animales hors site de la Ferme, les distances prescrites sont :
 - Immeuble protégé : 261,2 m
 - Maison d'habitation : 130,6 m
 - Périmètre urbain : 391,7 m

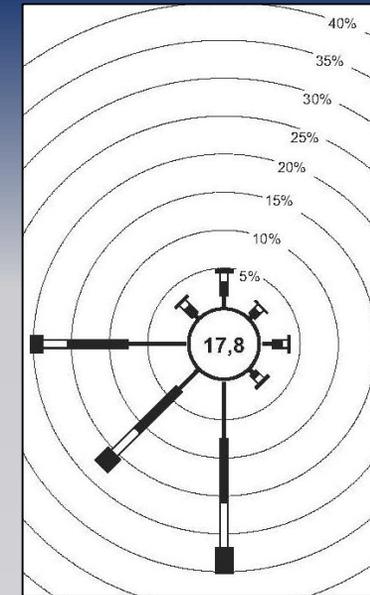
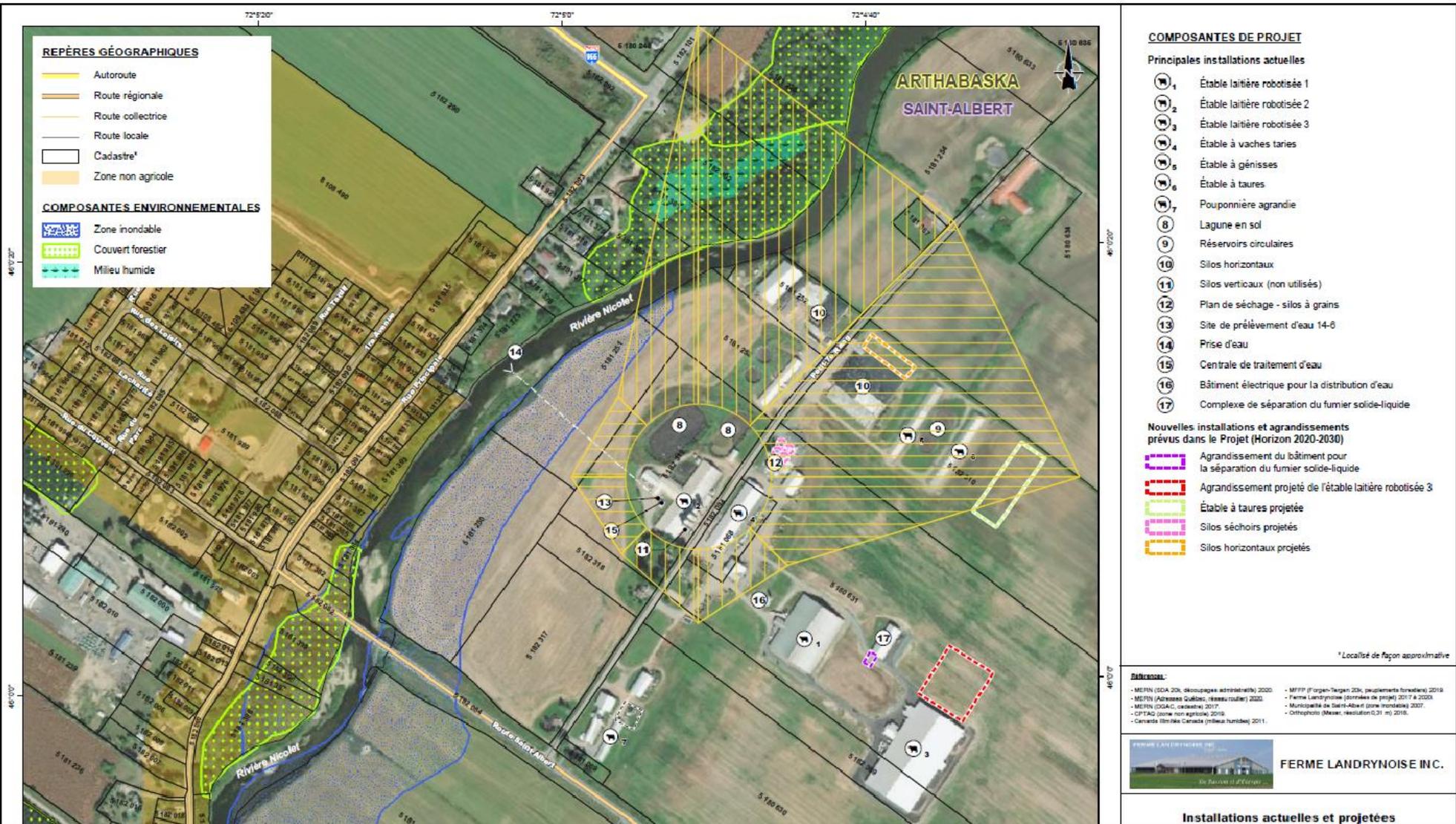
ROSE DES VENTS NORMALES 1981-2010

Station : Arthabaska
7020305 Observateur
Période : Été

Coordonnées : 46° 01' 16" / 71° 57' 01" / 138 m
Ouverture : 1984-10-15 - 2001-06-21



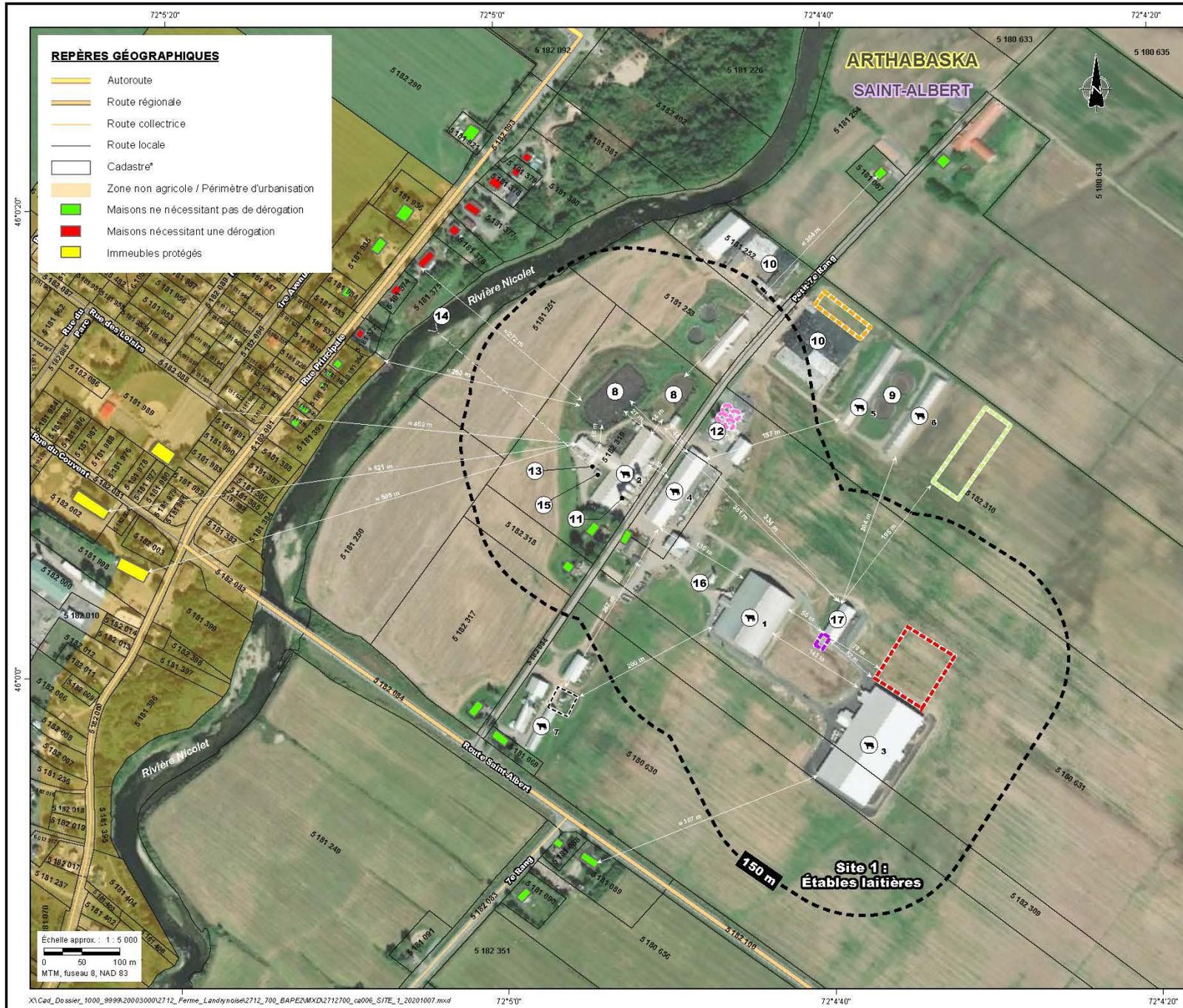
Direction (fréquence %)	NE	E	SE	S	SW	W	NW	N	Toutes
CALME									17,8
> 0 km/h	2,4	3,6	2,7	25,2	19,2	20,5	3,5	4,9	82,1
> 10 km/h	2,0	2,3	2,1	17,9	15,4	13,0	2,9	3,6	59,0
> 20 km/h	0,7	0,8	1,1	9,1	6,9	4,8	1,1	1,6	26,2
> 30 km/h	0,2	0,3	0,5	3,5	2,7	1,7	0,4	0,6	9,8
Vitesse moyenne (km/h)	19,3	17,4	22,7	20,1	21,0	16,2	20,1	20,6	19,1



- 93,7 % des vents d'été sont des vents en direction opposée au PU ou sont des vents faibles
- Les vents d'été en direction du PU sont de l'est (3,6 %) et du sud-est (2,7 %)

COHABITATION AVEC LE MILIEU

DISTANCES SÉPARATRICES



COMPOSANTES DE PROJET

Principales installations actuelles

- 1 Étable laitière robotisée 1
- 2 Étable laitière robotisée 2
- 3 Étable laitière robotisée 3
- 4 Étable à vaches taries
- 5 Étable à génisses
- 6 Étable à taures
- 7 Pouponnière agrandie
- 8 Lagune en sol
- 9 Réservoirs circulaires
- 10 Silos horizontaux
- 11 Silos verticaux (non utilisés)
- 12 Plan de séchage - silos à grains
- 13 Site de prélèvement d'eau 14-6
- 14 Prise d'eau
- 15 Centrale de traitement d'eau
- 16 Bâtiment électrique pour la distribution d'eau
- 17 Complexe de séparation du fumier solide-liquide

Nouvelles installations et agrandissements prévus dans le Projet (Horizon 2020-2030)

- 1 Agrandissement du bâtiment pour la séparation du fumier solide-liquide
- 2 Agrandissement projeté de l'étable laitière robotisée 3
- 3 Étable à taures projetée
- 4 Silos séchoirs projetés
- 5 Silos horizontaux projetés

Références :

- MERN (SD A 20k, découpages administratifs) 2020.
- MERN (Adresses Québec, réseau routier) 2020.
- MERN (O GAC, cadastre) 2017.
- CPTAQ (zone non agricole) 2018.
- Canada's Wildlife Canada (milieu humide) 2011.
- MFFP (Forcen-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2019.
- Ferme Landrynoise (données de projet) 2017-2018.
- Municipalité de Saint-Albert (zone inondable) 2007.
- Orthophoto (Maur, résolution 0,31 m) 2016.



FERME LANDRYNOISE INC.

Site 1 et distances séparatrices

Chargée de projet : Adèle Lamarche, biol., M. Sc.

Cartographie : Patrick Gravel, dess.

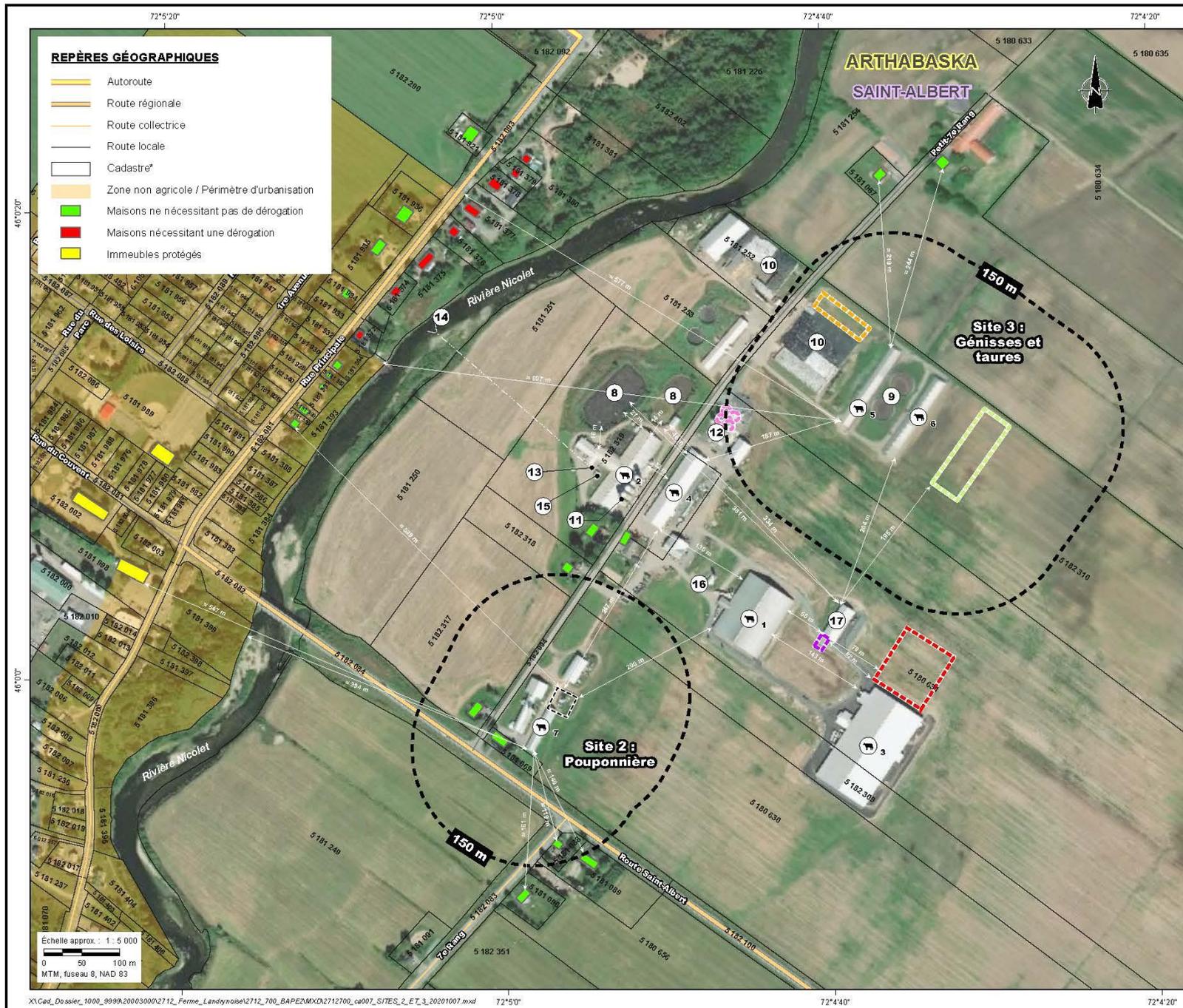


Projet : 2712-700
Date : 2020-10-07

BAPE-6

COHABITATION AVEC LE MILIEU

DISTANCES SÉPARATRICES



COMPOSANTES DE PROJET

Principales installations actuelles

- Étable laitière robotisée 1
- Étable laitière robotisée 2
- Étable laitière robotisée 3
- Étable à vaches tarées
- Étable à génisses
- Étable à taures
- Pouponnière agrandie
- Lagune en sol
- Réservoirs circulaires
- Silos horizontaux (non utilisés)
- Plan de séchage - silos à grains
- Site de prélèvement d'eau 14-6
- Prise d'eau
- Centrale de traitement d'eau
- Bâtiment électrique pour la distribution d'eau
- Complexe de séparation du fumier solide-liquide

Nouvelles installations et agrandissements prévus dans le Projet (Horizon 2020-2030)

- Agrandissement du bâtiment pour la séparation du fumier solide-liquide
- Agrandissement projeté de l'étable laitière robotisée 3
- Étable à taures projetée
- Silos séchoirs projetés
- Silos horizontaux projetés

* Localisé de façon approximative

Références :

- MERN (SDA 20k, découpages administratifs) 2020.
- MERN (Adresses Québec, réseau routier) 2020.
- MERN (O GAC, cadastre) 2017.
- CF 142 (Cone non agricole) 2018.
- Canards Illimités Canada (milieu: humides) 2011.
- MFFP (F orten-Tergen 20k, peuplements forestiers) 2019.
- F erme Landrynoise (données de projet) 2017-2018.
- Municipalité de Saint-Albert (zone inondable) 2007.
- Orthophoto (Mecar, résolution 0,31 m) 2016.



FERME LANDRYNOISE INC.

Sites 2 et 3 et distances séparatrices

Chargée de projet :	Adèle Lamarche, biol., M. Sc.
Cartographie :	Patrick Gravel, dess.
Projet :	2712-700
Date :	2020-10-07



BAPE-7

ODEURS

Règlement municipal

- Une dérogation mineure de la municipalité de Saint-Albert a été obtenue pour les installations existantes (situation actuelle régularisée)
- Une résolution d'appui au Projet de la Ferme Landrynoise a été émise par la municipalité et aucune objection n'a été formulée lors de la démarche d'étude d'impact
- Les distances des installations sont telles que:
 - Maison d'habitation : 268 m (la plus près)
 - Immeuble protégé : 469 m (salle communautaire)
 - P.U. : 263 m

ODEURS

Mesures d'atténuation

- Agrandissement de la Ferme en s'éloignant de la municipalité
- Implantation d'un complexe de séparation solide/liquide
- Futurs entreposages hors site
- Aucun ajout de volume de fumier et lisier sur le site de la Ferme
- Transport des lisiers par camion-citerne vers les réservoirs hors site
- Enfouissement du lisier épandu dans les champs de maïs et de soya
- Tenir compte des périodes d'activités communautaires et des conditions météorologiques lors de l'épandage
- Entretien et propreté à l'intérieur des bâtiments d'élevage
- Bons soins et propreté des animaux
- Maintien d'un registre des plaintes et application de mesures correctives au besoin